



Petra

**Interreg
POCTEFA**



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Projets pilotes en pierre sèche au PNR des Pyrénées Ariégeoises

Cahier des charges



Petra

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Contexte général

La présente consultation s'inscrit dans le cadre du programme européen transfrontalier POCTEFA PETRA, dédié à la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel lié à la pierre sèche au sein de l'espace transpyrénéen. Le projet PETRA répond à un double enjeu : renforcer la cohérence et la complémentarité des actions de conservation menées de part et d'autre de la frontière, et promouvoir un modèle de développement durable fondé sur la valorisation du Patrimoine bâti, l'histoire locale et la transmission des savoir-faire traditionnels.

La pierre sèche constitue un élément emblématique du paysage et du patrimoine des Pyrénées. Elle témoigne d'un savoir-faire ancestral avec une forte valeur patrimoniale et architecturale, reconnu pour sa contribution à la préservation des paysages, à la gestion durable des ressources naturelles et à l'adaptation au changement climatique (limitation de l'érosion, infiltration des eaux, maintien de la biodiversité...etc.).

A travers le projet PETRA, le PNR des Pyrénées Ariégeoises vise à mettre en œuvre des expériences concrètes, en identifiant des chantiers exemplaires de construction et création en pierre sèche dans différents domaines d'utilisation de la pierre.

Dans ce cadre, le PNR des Pyrénées Ariégeoises a lancé un appel à projets à destination des collectivités du Parc, afin d'identifier des communes intéressées pour accueillir des chantiers pilotes valorisant les techniques de construction en pierre sèche. Ces projets sont soutenus par le PNR PA via les crédits européens et régionaux du projet PETRA.

Un jury composé d'élus, de techniciens et partenaires du PNR des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni afin d'étudier les candidatures reçues. Cinq communes ont été retenues. La présente consultation concerne deux d'entre elles :

- Balaguères, avec le projet d'aménager une place au centre du village, de réaliser des murs de soutènement et des aménagements publics en pierre sèche.
- Cos, avec le projet de réaliser des aménagements en pierre sèche aux abords de la Maison de la Biodiversité, en mettant en valeur le lien entre la pierre sèche et la biodiversité.



Petra

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet de sélectionner des entreprises spécialisées en construction et restauration en pierre sèche, en vue de réaliser des travaux exemplaires et pilotes dans deux communes du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Chaque projet fera l'objet d'un lot distinct, permettant de tenir compte des spécificités de chaque site et de favoriser l'implication des entreprises et artisans locaux qualifiés.

L'objectif est de produire des réalisations de qualité, tant sur le plan technique qu'environnemental, illustrant la richesse des savoir-faire liés à la pierre sèche.

Exigences techniques communes

Les entreprises candidates devront respecter les principes et exigences suivants :

- Utilisation exclusive de la pierre sèche traditionnelle, sans ajout de liant ou de mortier.
- Utilisation de pierres locales, issues de la récupération sur site ou à proximité, afin de favoriser le réemploi des matériaux et l'intégration paysagère.
- Conformité au guide des bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche (CAPEB-ABPS, 2008) et aux règles professionnelles de construction en pierre sèche (APBS, 2017).
- Présence obligatoire dans l'équipe d'un professionnel en pierre sèche, disposant d'une expérience avérée dans ce domaine.
- Visite préalable obligatoire des sites avant la remise de l'offre, afin d'appréhender les conditions d'accès, la nature des matériaux et les contraintes techniques. Pour Cos, la visite est fixée au jeudi 30 octobre à 10h. Pour Balaguères, la visite est fixée au jeudi 30 octobre à 14h.

Conditions particulières d'exécution

Les entreprises candidates devront respecter les principes et exigences suivants :

- Respect strict des réglementations environnementales et patrimoniales en vigueur
- Gestion responsable et tracée des déchets issus du chantier
- Application des règles de Sécurité et Protection de la Santé (SPS)
- Souscription d'une garantie décennale obligatoire, couvrant l'ensemble des travaux réalisés.



Petra

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Description des lots

Lot 1 – Commune de Balaguères

Le projet de la commune consiste à aménager la place centrale du village de Balagué, incluant la création d'un parking et d'un espace vert convivial. Des murs de soutènement doivent être construits afin de soutenir la pente de l'espace vert. Avec l'accompagnement du CAUE et du PNR, la commune a décidé de privilégier la construction de ces murs en pierre sèche, en cohérence

Le terrain d'étude se situe le long de l'axe de circulation principal. Il se compose d'une placette bordant la voie et d'un terrain en surplomb, enherbé, présentant une certaine pente. La commune est propriétaire des parcelles 1108 et 0079.

Sur sa partie haute, le terrain offre des perspectives sur le grand paysage à valoriser.

Cadastre de la zone >



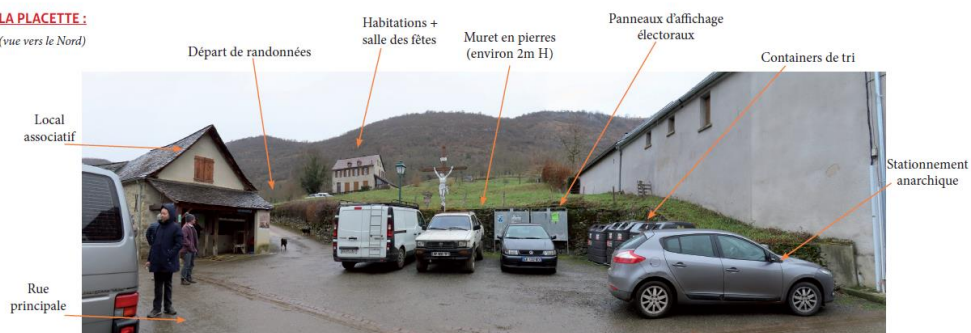
Périmètre d'étude de la centralité



Le terrain d'étude (1. La placette, 2. L'accès au site depuis la placette, 3. Vue depuis le haut du terrain)

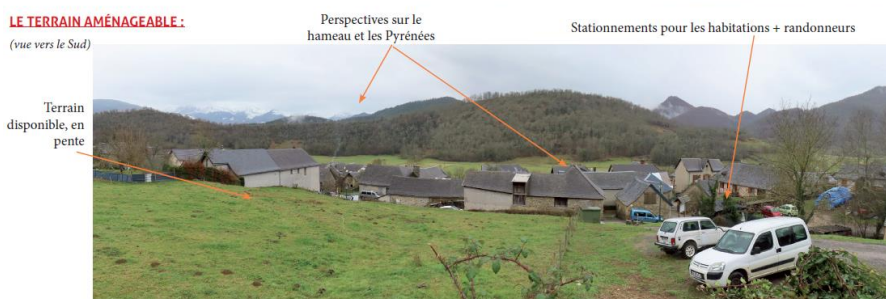
LA PLACETTE :

(vue vers le Nord)



LE TERRAIN AMÉNAGEABLE :

(vue vers le Sud)





Petra

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



avec l'identité patrimoniale et paysagère du hameau. La commune de Balaguères a déjà lancé le marché principal relatif à cet aménagement.

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises souhaite, à travers la présente consultation, compléter cette opération par la réalisation d'ouvrages complémentaires en pierre sèche nécessaires à cet espace. Ces compléments concernent :

- L'intégration d'une fontaine en pierre dans la composition d'ensemble des murs de soutènement.
- La mise en valeur et l'intégration du calvaire existant, qui devra être reposé sur un socle en pierre sèche en harmonie avec les aménagements environnants.
- La réalisation de petits aménagements en pierre connexes aux murs de soutènement (bancs, bordures, ou éléments de transition paysagère) afin d'assurer une cohérence esthétique et technique de l'ensemble.



Ces travaux visent à renforcer la dimension patrimoniale et identitaire du site tout en illustrant la pertinence de la pierre sèche comme technique durable et intégrée au paysage.



Petra

Interreg
POCTEFA

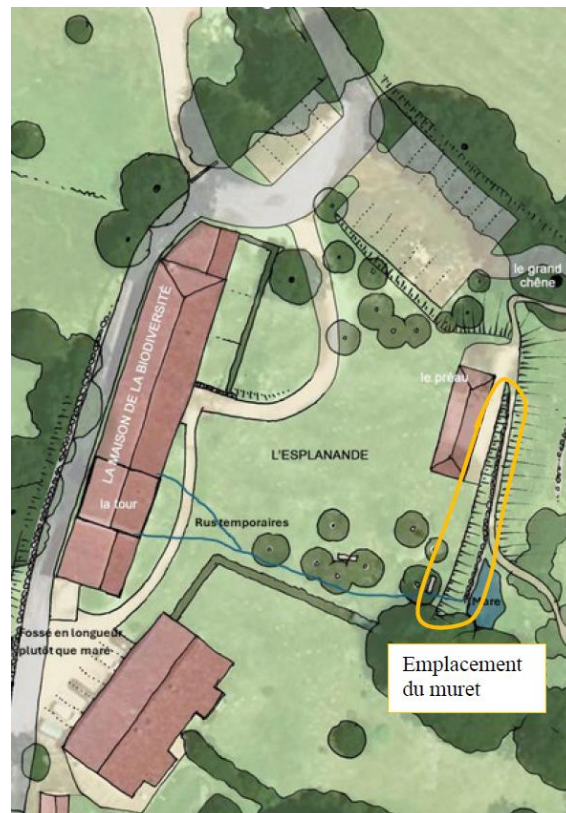


Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Lot 2 – Commune de Cos (Maison de la Biodiversité – ANA-CEN09)

Le projet se situe aux abords de la Maison de la Biodiversité à Cos, équipement géré par l'ANA-CEN09 et dédié à la sensibilisation du public à la nature et aux patrimoines vivants.



À ce jour, les aménagements extérieurs du site ne sont pas encore réalisés. Il est envisagé la construction de murets en pierre sèche, afin d'assurer la cohérence paysagère du site et de créer un lien harmonieux entre les différents espaces d'accueil du public.

L'objectif de ce projet est multiple :

- Mettre en valeur la technique traditionnelle de la pierre sèche et les savoir-faire patrimoniaux associés
- Reconstituer des prairies terrassées représentatives des paysages agropastoraux du piémont pyrénéen
- Créer des assises en pierre sèche destinées à accueillir le public dans les jardins pédagogiques de la Maison de la Biodiversité
- Soutenir et sécuriser le cheminement piéton menant à l'entrée du bâtiment
- Favoriser la biodiversité en intégrant la pierre sèche comme support d'habitats naturels pour la faune et la flore locales.



Petra

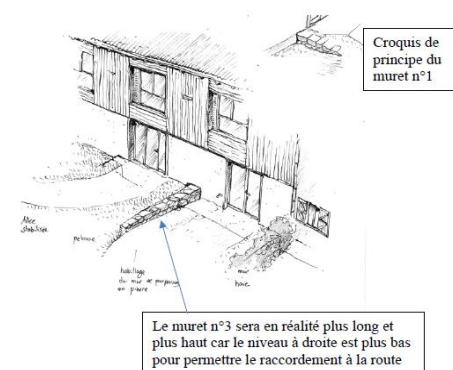
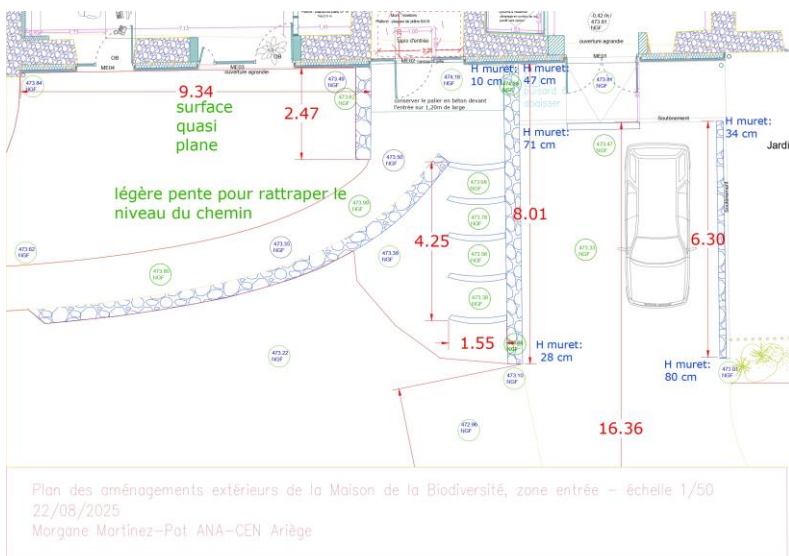
Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Dans le cadre de cet appel d'offres, il est demandé de réaliser les murets et aménagements à l'entrée du bâtiment, pour illustrer concrètement l'intérêt écologique et paysager de la pierre sèche, cf. croquis et dessins ci-dessous.



Les ouvrages visés doivent ainsi constituer un exemple démonstratif, à la fois pédagogique et fonctionnel, en montrant comment les murs en pierre sèche peuvent jouer un rôle de refuge pour la biodiversité tout en participant à la qualité paysagère et environnementale du site.



Petra

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Planning prévisionnel

- Lancement de la consultation : 20 octobre 2025
- Visite sur sites : 30 octobre 2025
- Réponse attendue : 12 novembre
- Travaux prévus : 2025 – 2026 (selon les lots, en coordination avec les communes concernées)

Suivi de chantier

Dans un souci de sécurité pendant les travaux et de pérennité des ouvrages une fois achevé, la commune et le PNR PA assureront conjointement l'articulation et la coordination des travaux qui seront réalisés d'une part par la commune et d'autre part par le PNR PA.

Cette coordination garantira une mise en œuvre cohérente et efficace du projet global.

Des réunions de suivi de chantier seront organisées à intervalles réguliers. Leur fréquence et leur calendrier seront définis avant le démarrage des travaux, en lien avec les entreprises attributaires.

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises organisera également des actions de valorisation pédagogique et de communication, pendant ou à l'issue des chantiers, afin de sensibiliser le public et les acteurs locaux aux savoir-faire de la pierre sèche et à leur contribution à la préservation du patrimoine et de la biodiversité.

Réception de chantier

La réception des travaux interviendra à l'achèvement des ouvrages, sous la forme d'une réception finale conjointe entre la commune concernée et le PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Un procès-verbal de réception sera établi, précisant :

- Les éventuelles réserves émises par le maître d'ouvrage ou ses représentants
- Les délais impartis pour la levée des réserves, le cas échéant.

La réception vaudra validation définitive des travaux réalisés, sous réserve de la levée de ces éventuelles réserves.



Petra

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Contenu du dossier de réponse

- Présentation de l'entreprise
- Attestation CQP en pierre sèche ou expérience équivalente
- Références de chantiers similaires
- Attestation d'assurance RC et décennale
- Méthodologie d'intervention (approvisionnement, sécurité, organisation du chantier)
- Planning prévisionnel
- Offre financière
- Présent cahier des charges signé

Dossier à adresser par courriel à : a.beraich@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Critères de sélection

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- prix (40%)
- valeur technique et mémoire technique de l'offre (40%)
- prise en compte environnementale (20%)

La prise en compte environnementale (20 %) sera appréciée sur la base des éléments suivants :

Origine et traçabilité des matériaux

- Utilisation de pierres locales (récupération sur site ou à proximité)
- Limitation du transport et des émissions associées

Réemploi et économie circulaire

- Réutilisation de matériaux existants lorsque cela est possible (pierres issues de démolition ou du site)

Pour toute question ou précision relative à cette consultation, merci de contacter Amal Beraïch :
a.beraich@parc-pyrenees-ariegeoises.fr / 05 61 02 71 69.